
Une évaluation monétaire des situations de handicap en France par l'approche du bien-être subjectif

Naomie Mahmoudi* , François-Charles Wolff¹, and Philippe Tessier²

¹Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantique (LEMNA) – Nantes Université - Institut d'Administration des Entreprises - Nantes – Chemin de la Censive du Tertre - Bâtiment Erdre - BP 52231 - 44322 NANTES Cedex 3 - FRANCE, France

²IRS2 – MESRI – France

Résumé

L'objectif premier de cet article est d'estimer la variation compensatrice de revenu nécessaire pour compenser la perte de bien-être subjectif induite par le handicap en France pour différents types et degrés de handicap. Cela consiste à estimer le supplément de revenu qui doit être versé à une personne de telle sorte que celle-ci soit indifférente au regard de son bien-être entre avoir un handicap et ne pas en avoir. Cet article permettra également d'estimer l'impact causal du handicap sur le bien-être subjectif, mais aussi de fournir des données récentes et détaillées sur la prévalence du handicap en France, en particulier pour différents types de handicap (moteur, visuel, auditif et cognitif) identifiés selon leur sévérité. Recenser la population française en situation de handicap n'est pas une tâche aisée, en particulier parce que le dénombrement de cette population est tributaire de la source de données statistiques utilisée, de son ancienneté et de la définition retenue du handicap. Les données utilisées dans cette étude, celles de l'enquête SRCV de 2017, nous permettent d'avoir des informations assez récentes et fines sur différents types de handicap.

Mots-Clés: handicap, bien, être subjectif, variation compensatrice de revenu

*Intervenant